

Groupes	Activités	Dépassement	
		Seuil d'information	Seuil d'alerte
Enfants âgés de moins de 6 ans (crèches, écoles maternelles,...)	Déplacements habituels (domicile - lieu de garde ou école)  Récréation ou temps équivalent	Ne pas modifier les déplacements habituels.  Laisser les enfants s'aérer et ne pas modifier les activités prévues sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion ; pour eux, éviter les exercices physiques intenses et privilégier les activités calmes.	Ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades.  Eviter les activités à l'extérieur.